

## Morbihan énergies et ERDF : ensemble, pour garantir la qualité du réseau électrique morbihannais



Jo Brohan, Président de Morbihan énergies, et Jean-Philippe Leprince, Directeur territorial ERDF, se sont engagés le 22 octobre 2015 pour un programme coordonné de développement et de modernisation des réseaux électriques morbihannais (PCDMR).

La convention signée identifie des priorités d'investissement en matière de sécurisation des réseaux et d'amélioration de la qualité de l'alimentation et met l'accent sur la coordination des actions communes déjà initiées et à conforter.

### Démarche concertée

Cet accord cible principalement les **ouvrages à renouveler en priorité** ainsi que les **zones géographiques les plus concernées**.

Ces engagements réciproques permettent :

- d'anticiper au mieux les besoins et les coordinations de travaux entre Morbihan énergies et ERDF
- d'optimiser les leviers de financement
- d'améliorer la qualité et la sécurité des réseaux par la prise en compte de critères de priorités partagés.

### Dans la continuité du Pacte électrique breton

Le PCDMR signé entre Morbihan énergies et ERDF s'inscrit dans la logique des objectifs fixés par le Pacte Electrique Breton pour **réduire la fragilité structurelle du réseau électrique et anticiper les évolutions nécessaires liées à l'essor des énergies renouvelables**.

En effet, la sécurisation de l'approvisionnement électrique est un des trois piliers du Pacte Electrique Breton (2010). La rénovation du réseau basse et moyenne tension sur la durée du PCDMR (4 ans) contribue à la **sécurisation du réseau et à l'amélioration de la qualité de fourniture de l'électricité que tous les Morbihannais sont en droit d'attendre**.

Morbihan énergies et ERDF s'y engagent.



### Contacts presse :

Arnaud Le Guelvouit

Tél : 02 97 62 79 23

Mél : communication@sdem.fr

Julie Roux

Tél : 02 97 46 87 14

Mél : julie.roux@erdf.fr



un syndicat  
au service  
des territoires

## Qui sommes-nous ?

Établissement public de coopération intercommunale, le Syndicat des énergies contrôle et organise depuis 1965 la fourniture et la distribution d'électricité des 261 communes du département.

Autorité concédante, il est aussi maître d'ouvrage et maître d'oeuvre de travaux d'extension, de renforcement, d'effacement et de sécurisation sur le réseau électrique dont il est propriétaire. Il assure pour 255 communes les compétences d'investissement en éclairage public ainsi qu'au cas par cas des opérations de diagnostic et de maintenance. Morbihan énergies intervient également dans le domaine des bornes de recharge pour les véhicules électriques, de la fibre optique en Morbihan, des énergies renouvelables (maîtrise, production, développement), du gaz et des réseaux de chaleur.



ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20 000 Volts) et gère les données associées. ERDF réalise les branchements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.